



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Chambéry, vendredi 9 septembre 2016

Sécheresse : la Savoie en situation d'alerte

Le comité sécheresse réuni le vendredi 9 septembre sous la présidence de Mme TRIGNAT, Secrétaire Générale de la préfecture de la Savoie, a fait un point sur la situation de la ressource en eau en Savoie.

Depuis plusieurs semaines, le département de la Savoie connaît une vague de chaleur conjuguée à une absence de précipitations significatives.

Si le niveau des nappes souterraines se maintient grâce à la recharge due à la pluviométrie excédentaire du printemps, celui des cours d'eau décroît régulièrement sur l'ensemble du département, la baisse des débits s'accélère particulièrement depuis la mi-août.

Les prévisions de Météo France, pour les prochains jours, font état d'une absence de précipitations.

La baisse des débits des sources et des cours d'eau est donc susceptible de s'accroître sur l'ensemble du territoire. Cette baisse a des conséquences très dommageables pour les milieux et en particulier la faune piscicole.

Compte-tenu de ces éléments, le Préfet de la Savoie a décidé de **placer le département de la Savoie en situation d'alerte pour les eaux superficielles sur les secteurs les plus vulnérables :**

- bassin versant du lac du Bourget et massif des Bauges ;
- bassin versant du Guiers et Avant-Pays savoyard.

Cette décision implique la mise en place de mesures de restriction des usages visant à limiter les consommations d'eau non indispensables dans le but de réserver la ressource aux usages prioritaires et de sauvegarder les écosystèmes aquatiques (lavage des véhicules, horaires d'arrosage des espaces verts publics et privés, remplissage des piscines, gestion des fontaines, lavage des voiries...)

Dans ce cadre, les prélèvements directs dans les rivières pour des usages domestiques sont interdits.

L'application des restrictions est susceptible de faire l'objet de contrôles pouvant toucher l'ensemble des usagers.

Le reste du département étant maintenu en situation de vigilance, la préfecture appelle les citoyens à une utilisation parcimonieuse de l'eau et incite aux économies d'eau.

L'évolution de la situation est suivie par le comité sécheresse et fera l'objet d'une communication régulière dans les jours à venir.

Un petit guide sur les économies d'eau : http://www.onema.fr/IMG/pdf/17_Fiche_economie_d_eau_web.pdf

Pour plus d'informations sur les débits des cours d'eau (débits en temps réel): <http://www.rdbmrc.com/hydroreel2/>